

Danthonie

Sieglingie décombante

Nom scientifique *Danthonia decumbens*

Synonymes *Sieglingia decumbens*, *Festuca decumbens*

Famille Poaceae



Photos: CBNM (C.Fontaine)

DESCRIPTION

Allure générale Graminée vivace dont les chaumes érigées atteignent 50 cm de haut. Elle pousse en touffe.

Feuilles Feuilles velues et rayées. Principalement basales avec une gaine présentant des poils clairsemés. Elles sont linéaires, pointues, à marge entière, opposées, simples, de 5 à 25 cm de long pour 2 à 4 mm de large, plates ou légèrement involutées. La ligule est remplacée par un anneau de poils.

Fleurs Inflorescences en panicule de 3 à 10 épillets fertiles. Panicules contractés allongés de 2 à 7 cm de long. Epillets solitaires, les fertiles pédicellés. Glumes persistants en forme de quille de bateau, sans arête, avec des marges translucides.

Fruits Caryopse de forme ellipsoïde avec un péricarpe adhérent.

Graines De très petite taille.

Caractéristiques



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Reproduction végétative et semis des graines, par le vent également (anémochorie) et éventuellement les eaux de ruissellement. Les troupeaux de bovins divagants peuvent aussi disperser l'espèce dans la région du volcan.

Mode de dissémination

Dispersion des graines par gravité autour du pied mère.

Conditions de développement

Sols humides et acides comme les tourbières ou les bruyères. Pousse aussi sur sol sableux. Plante appréciant les zones ensoleillées.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Europe, Asie mineure, Afrique du nord et Macaronésie

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Espèce pour l'instant relativement localisée sur les pentes de végétations humides et les zones humides du pourtour du volcan.

Monde Introduite en Asie tempérée, Australie, Nouvelle Zélande, Amérique du Nord et Amérique du Sud. Elle est envahissante en Tasmanie.

Sites à consulter:
<http://www.kew.org>

IMPACTS

Cette espèce crée des tapis denses prévenant le développement de la flore herbacée indigène et modifiant ainsi l'habitat naturel des zones envahies.

Cette plante peut aussi envahir les pâturages alors qu'elle n'a aucune valeur fourragère.

USAGES



Espèce probablement introduite accidentellement avec des fourrages ou les lots de graines contaminés.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Elle fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Cette essence ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.